

# CONSEIL DE COMMUNAUTE du 01<sup>ER</sup> FEVRIER 2008

## PROCES-VERBAL

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 28

Nombre de Conseillers présents et représentés : 34

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 25/01/08

Date d'affichage de la convocation au siège : 25/01/08

La séance est ouverte

Le 01<sup>ER</sup> février de l'année deux mille huit à 18 h 30  
en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu  
à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la  
Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Absent</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Absent</i>
TAMARELLE Christian (Président)	X			LARRUE Jean Pierre (Vice-Président)	X		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)		M. GONZALEZ	
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)		M. CLAVERIE		SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)			X	SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	jusqu'à 19 h 40 X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)		M. GACHET	
AUZIER Daniel	X			LAFFARGUE Alexandre	X		
BALAYE Philippe		Mme BOURROUSSE		LOPEZ Maria	X		
BAQUER Michel	X 19 h 10			MARTIN Benoit			X
BOURROUSSE Michèle	X			MAY Marylène	X		
BOYER Alain			X	MUSSEAU Alain			X
CAULE Jean Michel	X			NARDI Philippe	X		
CHENNA Nadine	X			OLIVIER Julien			X
DANNE Philippe	X			PELISSIER Bernadette	X		
DELORT Francis	X			PERRIN Christine			X
DUFRANC Sylvie	X			POUSSEAU Michel	X		
DUPUY Hélène	X			RANCEZE Martine		M. SOURROUILLE	
FAUGERE Michel			X	BLANC Pierre			X
FOUSSIER Jean Guy	X			SAUZEAU Jacky			X
GACHET Jean Michel	X			SERIS Didier			X
GARBAY Dominique	X			TARRIDE Francis		M. FOUSSIER	
GONZALEZ Raymond	X			VIDAL Pierre			X
GOUVERNEUR Gérard	X						

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur DANNE est élu secrétaire de séance

# Procès verbal

## Débat d'orientations budgétaires 2008

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

L'année 2007 a été marquée par la reprise de l'aérodrome Bordeaux Léognan Saucats ainsi que par celle du Centre de Ressources.

Au niveau des investissements du développement économique, des travaux sont en cours pour l'extension de la Technopole, la réalisation de la zone artisanale des Pins Verts, la rénovation de la zone de Calens à Beautiran.

En ce qui concerne les déchets ménagers, il faut poursuivre l'effort de rationalisation.

Au niveau de la jeunesse, malgré les fonds en baisse de la CAF, l'effort reste constant pour les administrés du territoire.

2007 a également été marquée par la restructuration des lignes de transport scolaire, la mise en œuvre des DIG sur les bassins versants, la fin des travaux du bâtiment de l'Office de Tourisme.

Le bilan 2007 s'établit comme suit :

- en fonctionnement, recettes 8.7 millions et dépenses 7.7 millions, ce qui laisse apparaître un excédent de fonctionnement d'environ 1 million d'euros.
  - en investissement, recettes 1.3 millions et dépenses 1.7 millions, soit un déficit de 394 000 €.
- Le résultat de l'exercice est d'environ 0.5 millions (pour mémoire l'excédent 2006 : 3 millions).  
L'excédent global cumulé est de 3 671 000 €.

Les budgets annexes :

- ordures ménagères : exercice terminé avec 566 000 € d'excédent.  
Celui-ci provient des performances du tri sélectif, dont les recettes s'élèvent à 155 000 €, des subventions à hauteur de 45 000 €, un soutien d'Eco Emballages de 60 000 € et la TEOM pour 96 000 €.
- transports scolaires : un léger déficit de 6000 €
- aérodrome : le budget est en excédent de 54 000 €
- gestion du site Montesquieu : excédent de 61 000 €
- Centre de Ressources : le résultat est de 7 000 €
- extension du site Montesquieu : le déficit de 1.9 millions provient des ventes non réalisées
- Pins Verts : le déficit est de 363 000 €
- Office de tourisme : la CCM verse une subvention de 159 000 €, et la taxe de séjour rapporte 32 000 €

L'année 2008 sera une année de transition.

- le développement économique : devra achever les travaux des différentes zones et les commercialiser à un rythme soutenu.
- l'environnement : poursuivre la politique en matière de rationalisation des ordures ménagères. Mettre en œuvre la valorisation des bords de Garonne, travailler sur les DIG, réflexion sur un bassin de retenue.
- le social : finaliser le PLH, réfléchir à la mutualisation des structures petite enfance, travailler en lien avec les associations.
- le tourisme : labelliser les chemins de randonnée, travailler sur les pistes cyclables.

Au niveau des recettes, la taxe professionnelle avait un taux de 14% en 2007. Il est proposé de l'augmenter de 1% pour 2008, ce qui permettra à la CCM de conserver un taux concurrentiel. La TEOM n'augmentera pas en 2008 et maintiendra son taux de 13.92 %.

Les tarifs des transports scolaires n'augmenteront pas non plus pour cette année.

Les quote parts de charges pour les entreprises du site Montesquieu verront leur montant maintenu à 55.25 €.

Enfin, le montant de la taxe de séjour restera également identique.

La plus value de TP s'établit à environ 1.5 millions, mais ce montant permet d'assumer des coûts sans que les transferts de charges soient retenus aux communes. Cela permet de financer : les travaux des ZA, l'emploi, les associations, les transports, le SIG, la Mission Locale, les bassins versants.

En conclusion, la CCM doit poursuivre les efforts engagés depuis sa création, ce qui signifie la concrétisation dans les années à venir des projets en cours.

Monsieur CLAVERIE souhaite faire un point sur la commercialisation du site Montesquieu. En raison de la spécificité du site, les implantations se font de manière rigoureuse, ce qui passe par un nombre restreint de candidatures.

Monsieur FATH confirme qu'en raison de sa vocation de vitrine, la Technopole doit être vigilante sur la qualité des entreprises qui y sont représentées.

Monsieur le Président confirme qu'il est plus difficile de commercialiser les terrains de la Technopole que ceux des Pins Verts, dont la vocation artisanale est très demandée.

Monsieur NARDI se félicite du travail intéressant qui a été accompli depuis 2002 ainsi que du bon climat qui a régné sur les débats. Il estime que la mise en place de la CCM s'est faite dans de bonnes conditions et que le personnel qui y travaille est très compétent.

Le travail effectué par les commissions sous l'impulsion des Vice Président est également à souligner.

Cependant, il souligne l'excédent important sur le budget 2007, et estime que celui-ci n'est pas suffisamment mis à profit pour alléger les budgets communaux. A ce jour, il ne note pas d'incidence sur les budgets des communes.

Monsieur le Président remercie Monsieur NARDI de ses propos, et estime quant à lui que la CCM a fonctionné dans le sens de l'intérêt communautaire. En effet, de nombreux services ont été créés, dont la population bénéficie de manière équitable et sans que cela ne lui coûte, grâce au choix de la TPU.

Il se félicite que des compétences nouvelles aient pu être reprises et de pouvoir malgré tout dégager un excédent, ce qui signifie que la CCM a un potentiel intéressant. La possibilité d'avoir recours à l'emprunt n'a pas été entamée.